

477219-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Airport operation services – Concession de services portant sur l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et le développement des installations et équipements de réception et de distribution d'hydrocarbures pour l'aéroport de Paris Orly

OJ S 131/2026 10/07/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras - Fógra maidir le hathrú

Seirbhísí - Soláthairtí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: AEROPORTS DE PARIS

R-phost: dhasg@adp.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Gnóthas poiblí

Is eintiteas conarthach é an ceannaitheoir

Gníomhaíocht an eintitis chonarthaigh: Gníomhaíochtaí a bhaineann le haerfoirt

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Concession de services portant sur l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et le développement des installations et équipements de réception et de distribution d'hydrocarbures pour l'aéroport de Paris Orly

Cur síos: • L'attributaire de la concession aura pour mission d'exploiter, entretenir, renouveler et développer, à ses risques et périls, dans les conditions fixées par la convention de concession, les installations et équipements de réception et de distribution d'hydrocarbures ainsi que les oléo réseaux, pour l'aéroport Paris-Orly. • Aéroports de Paris mettra à disposition du concessionnaire les installations de réception, d'expédition et les oléo réseaux. Le concessionnaire assumera la garde des emprises, des ouvrages, des installations et plus généralement de l'ensemble des biens qui lui sont remis par Aéroports de Paris, dans les conditions prévues par le contrat de concession transmis aux candidats retenus. A ce titre, le concessionnaire assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les installations et équipements précités. • Durée de la concession : Le contrat de concession entrera en vigueur dès sa signature et sera conclu pour une durée d'exploitation de 17 ans et 3 mois à compter du 1er janvier 2028. Cette durée est susceptible d'être prolongée dans des conditions prévues par le contrat de concession transmis aux candidats retenus et conformément aux dispositions du code de la commande publique applicables. Cette durée est fixée conformément à l'article L. 31147 du code de la commande publique, aux termes duquel les contrats de concession sont limités dans leur durée en fonction de la nature et du montant des prestations ou des investissements à réaliser. • Modalités de financement : La convention est passée selon le régime des concessions dans lequel le concessionnaire assume le risque économique lié à l'activité concédée. Le concessionnaire se rémunère à travers l'exploitation des équipements et installations de réception et de distribution, auprès des compagnies pétrolières qui distribuent des carburants d'aviation aux aéronefs des compagnies aériennes exploitant à Paris-Orly. • La consultation comporte une option obligatoire : le développement de l'usage de carburants durables d'aviation (Sustainable Aviation Fuel, dits SAF). • Un descriptif technique détaillé figure dans le Règlement de consultation relatif à la phase de remise des candidatures joint au présent avis de concession. • La remise du Dossier de Consultation des Entreprises

complet (DCE) aux candidats invités à soumissionner sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé, joint à cet avis et téléchargeable sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • Le terme "Marché "et "Accord-cadre" dans le présent formulaire sont à remplacer par le terme "concession".

Aitheantóir an nóis imeachta: 06aea142-f138-491b-8395-955730549360

Aitheantóir inmheánach: SPA023484

An cineál nóis imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 63731000 Airport operation services

Aicmiú breise (cpv): 63733000 Aircraft refuelling services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Rue des Pistes

Baile: ATHIS MONS

Cód poist: 91200

Foroinn tíre (NUTS): Essonne (FR104)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Une partie des installations et prestations seront réalisées en zone réservée dont l'accès est strictement réglementé et soumis notamment à la détention d'un titre de circulation aéroportuaire (badge rouge) pour le personnel ainsi que d'une autorisation de circulation pour les véhicules et engins.

2.1.3. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 250 000 000,00 EUR

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: La remise du Dossier de Consultation des Entreprises aux candidats invités à soumissionner sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé téléchargeable sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. • Attention à ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • La consultation s'exerce en deux phases : 1/ Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. A ce stade les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. 2/ Une deuxième phase dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. • Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger gratuitement, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. • Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR /min). • Les négociations pourront être organisées en phases successives et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes. • La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne

s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Bunús dlí:

Treoir 2014/23/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Comhaontuithe le hoibreoirí eacnamaíocha eile arb é is aidhm dóibh an iomaíocht a shaobhadh:

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Concession de services portant sur l'exploitation, l'entretien, le renouvellement et le développement des installations et équipements de réception et de distribution d'hydrocarbures pour l'aéroport de Paris-Orly

Cur síos: • L'attributaire de la concession aura pour mission d'exploiter, entretenir, renouveler et développer, à ses risques et périls, dans les conditions fixées par la convention de concession, les installations et équipements de réception et de distribution d'hydrocarbures ainsi que les oléo réseaux, pour l'aéroport Paris-Orly. • Aéroports de Paris mettra à disposition du concessionnaire les installations de réception, d'expédition et les oléo réseaux. Le concessionnaire assumera la garde des emprises, des ouvrages, des installations et plus généralement de l'ensemble des biens qui lui sont remis par Aéroports de Paris, dans les conditions prévues par le contrat de concession transmis aux candidats retenus. A ce titre, le concessionnaire assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les installations et équipements précités. • Durée de la concession : Le contrat de concession entrera en vigueur dès sa signature et sera conclu pour une durée d'exploitation de 17 ans et 3 mois à compter du 1er janvier 2028. Cette durée est susceptible d'être prolongée dans des conditions prévues par le contrat de concession transmis aux candidats retenus et conformément aux dispositions du code de la commande publique applicables. Cette durée est fixée conformément à l'article L. 31147 du code de la commande publique, aux termes duquel les contrats de concession sont limités dans leur durée en fonction de la nature et du montant des prestations ou des investissements à réaliser. • Modalités de financement : La convention est passée selon le régime des concessions dans lequel le concessionnaire assume le risque économique lié à l'activité concédée. Le concessionnaire se rémunère à travers l'exploitation des équipements et installations de réception et de distribution, auprès des compagnies pétrolières qui distribuent des carburants d'aviation aux aéronefs des compagnies aériennes exploitant à Paris-Orly. • La consultation comporte une option obligatoire : le développement de l'usage de carburants durables d'aviation (Sustainable Aviation Fuel, dits SAF). • Un descriptif technique détaillé figure dans le Règlement de consultation relatif à la phase de remise des candidatures joint au présent avis de concession. • La remise du Dossier de Consultation des Entreprises complet (DCE) aux candidats invités à soumissionner sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé, joint à cet avis et téléchargeable sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • Le terme "Marché "et "Accord cadre" dans le présent formulaire sont à remplacer par le terme "Concession".

Aitheantóir inmheánach: SPA023484

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Cineál breise an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 63731000 Airport operation services

Aicmiú breise (cpv): 63733000 Aircraft refuelling services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Développement de l'usage de carburants durables d'aviation (Sustainable Aviation Fuel, dits SAF).

5.1.2. An áit feidhmíochta

Seoladh poist: Rue des Pistes

Baile: ATHIS MONS

Cód poist: 91200

Foroinn tíre (NUTS): Essonne (FR104)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les installations de stockage, de réception et de distribution d'hydrocarbures sont implantés sur les communes d'AthisMons et de Paray Vieille Poste dans le département de l'Essonne (91).

5.1.3. Fad measta

Dáta tosaithe: 01/01/2028

Dáta deiridh an tréimhse: 31/03/2045

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 1

Tuilleadh eolais faoi athnuachain: Cette durée est susceptible d'être prolongée dans des conditions prévues par le contrat de concession et conformément aux dispositions du code de la commande publique applicables.

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 250 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ceanglas tairisceana

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): níl

Eolas breise: • La remise du Dossier de Consultation des Entreprises aux candidats invités à soumissionner <https://ted.europa.eu/TED> sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé téléchargeable sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • La

séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. • Attention à ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. Les candidatures devront être déposées sur le site

<https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. • La consultation s'exerce en deux phases : 1/ Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. A ce stade les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. 2/ Une deuxième phase dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation. • Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger gratuitement, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page

d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. • Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR /min). • Les négociations pourront être organisées en phases successives et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes. • La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter. // La date limite de clôture des candidatures est fixée au vendredi 03/07/2026 à 17:00:00 Heure Locale.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Clárú i gclár trádála

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Activité professionnelle – habilitations : 1/ La Fiche de Renseignement des Entreprises (FRE) renseignée (à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte) 2/ Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce (Kbis de moins de 3 mois) ou de la profession 3/ Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis listés dans le règlement de consultation joint au présent avis et téléchargeable l'adresse suivante: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> 4/ L'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du 1) de l'article 5 duodécies dudit règlement ; l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006. // Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacités économiques : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis listés dans le règlement de consultation joint au présent avis et téléchargeable l'adresse suivante: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>.

Critéar: Tagairtí ar sheirbhísí sonraithe

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Capacités techniques et professionnelles : Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis listés dans le règlement de consultation joint au présent avis et téléchargeable l'adresse suivante: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure.

5.1.11. Doiciméid soláthair

Tá srian ar rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe
An bonn cirt leis an rochtain ar dhoiciméid soláthair áirithe a shrianadh: Cosaint faisnéise lena mbaineann íogaireacht ar leith
Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair (nó codanna díobh) ar fáil go neamhoifigiúil: Fraincis
Tá eolas faoi dhoiciméid shrianta le fáil ag: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 31/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea
Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Une partie des installations et prestations seront réalisées en zone réservée dont l'accès est strictement réglementé et soumis notamment à la détention d'un titre de circulation aéroportuaire (badge rouge) pour le personnel ainsi que d'une autorisation de circulation pour les véhicules et engins.

Tá gá le comhaontú neamhnachta: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnachta: La remise du Dossier de Consultation des Entreprises complet (DCE) aux candidats invités à soumissionner sera conditionnée à la transmission de l'accord de confidentialité signé, joint à cet avis et téléchargeable sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>.

Sonrascú leictreonach: Ceadmhach

Úsáidfear ordú leictreonach: tá

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: tá

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: Dans le cadre d'un groupement, le mandataire sera obligatoirement solidaire. // Les candidats désirant transférer leur marché à une structure juridique distincte devront l'indiquer lors du dépôt de leur candidature. La cession du marché ne pourra être admise que si Aéroports de Paris y consent et dès lors qu'elle ne s'accompagne d'aucune modification substantielle d'un élément de marché. Le cessionnaire reprenant le marché devra disposer, jusqu'au terme de celui-ci, des garanties professionnelles et financières lui permettant de l'exécuter.

Socrú airgeadais: Les sommes dues en exécution de la concession seront payées par virement bancaire dans un délai global de 60 jours.

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Greffe de Tribunal Judiciaire de Paris

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Greffe de Tribunal Judiciaire de Paris

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: AEROPORTS DE PARIS

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0004

Ainm oifigiúil: Greffe de Tribunal Judiciaire de Paris

Uimhir chlárúcháin: Greffe de Tribunal Judiciaire de Paris

Seoladh poist: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy

Baile: PARIS CEDEX 17

Cód poist: 75859

Foroinn tíre (NUTS): Paris (FR101)

Tír: An Fhrainc

R-phost: tj-paris@justice.fr

Teil.: 0144325151

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eagraíocht idirghabhála

8.1. ORG-0005

Ainm oifigiúil: AEROPORTS DE PARIS

Uimhir chlárúcháin: 552016628

Roinn: Direction des achats généraux

Seoladh poist: 1 rue de France

Baile: TREMBLAY EN FRANCE

Cód poist: 93290

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Direction des Achats

R-phost: dhasg@adp.fr

Teil.: 0637197683

Seoladh idirlín: <http://www.parisaeroport.fr/>

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>

Próifíl an cheannaitheora: <http://www.parisaeroport.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union

Uimhir chlárúcháin: PUBL

Baile: Luxembourg

Cód poist: 2417

Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)

Tír: Lucsamburg

R-phost: ted@publications.europa.eu

Teil.: +352 29291

Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

10. Athraigh

Leagan den fhógra roimhe seo atá le hathrú

:

422071-2026

An phríomhchúis leis an athrú

:

Ceartúchán - ceannaitheoir

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 71ab176a-59b5-40ca-b883-6a0ef2788e86 - 01

Cineál na foirme: Iomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 19

Dáta seolta an fhógra: 08/07/2026 15:49:56 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 477219-2026

Uimhir eagráin IO S: 131/2026

Dáta foilsithe: 10/07/2026